



1, rue de l'Hôtel-de-ville
Ville de Léry (Québec) J6N 1E8
Téléphone : (450) 692-6861
Télécopieur : (450) 692-6881
Courriel : info@lery.ca

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-520

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné QUE :

Le Conseil municipal de la Ville de Léry a, lors de la séance ordinaire tenue le 12 juillet 2023, adopté le règlement numéro 2023-520 sur la régie interne des séances du conseil de la ville de Léry.

Ce règlement a pour but de revoir les normes régissant la manière dont les séances du Conseil municipal se déroulent datant des années 1980.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement aux heures régulières d'ouverture de la municipalité.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À VILLE DE LÉRY, ce 14^e jour du mois de juillet 2023

Michel Morneau MAP. urb.
Directeur général et secrétaire-trésorier